



L'AGENDA 21

de la ville de **MELUN**



Le programme de développement durable
de la Ville, construit avec les citoyens





JE CONTRIBUE À LA POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MELUN :

Je m'inscris !

Le programme Agenda 21 a été élaboré à partir des propositions émises par des citoyens Melunais volontaires, réunis lors d'un Forum 21 ouvert à tous.

La Ville tient à les remercier très chaleureusement.

Reste aujourd'hui à mettre en œuvre ces actions, très concrètement.

Mais la démarche de la Ville ne doit pas s'arrêter là. Elle entend, en effet, poursuivre dans cette démarche participative et associer tous les habitants afin qu'ils suivent son évolution et si nécessaire ajuster et enrichir son programme.

Vous souhaitez participer à ce programme de développement durable : inscrivez-vous au Forum 21.

Pour cela, rien de plus simple, envoyez vos coordonnées :

- par téléphone : au : 01 64 09 09 49
- par courriel : servicedd@ville-melun.fr
- par courrier à : Direction du Développement Durable - Agenda 21
Hôtel-de-Ville, 16 rue Paul Doumer – 77000 MELUN
- par internet : www.ville-melun.fr

(Merci de bien indiquer vos coordonnées de façon lisible)

La Ville vous tiendra alors informée des prochaines réunions du Forum 21 et vous y invitera.

La municipalité tient à remercier l'agence ETIK-PRESSE, partenaire de la Ville de Melun pour l'élaboration et le suivi de son Agenda 21, qui a élaboré cette plaquette.



ÉDITORIAL



SOMMAIRE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	P.4
L'AGENDA 21 DE MELUN	P.6
RESPECTER LA NATURE	P.8
AGIR CONTRE L'EFFET DE SERRE	P.12
FAIRE VIVRE LA VILLE	P.16
ACCROÎTRE LES SOLIDARITÉS	P.20
OPTER POUR UN ÉCO-DÉVELOPPEMENT	P.24

La Ville de Melun s'engage dans un grand plan de développement durable – ce qu'on appelle un Agenda 21 local. Et nous sommes heureux de vous présenter ce programme d'actions, à travers cette plaquette.

Le développement durable n'est pas un concept flou ; ce n'est pas une mode. C'est une nécessité, et une réponse efficace – parce que globale – aux enjeux planétaires qui nous attendent. Et c'est, dans le même temps, un moyen d'améliorer sensiblement notre cadre de vie et notre ville.

Le développement durable, c'est enfin une réponse concrète aux questions que se posent nos sociétés, notamment parce que cette nouvelle façon d'agir repose, entre autres, sur une idée fondamentale : la participation de tous.

Le programme que présente ce document a été co-écrit avec des habitants, réunis dans un Forum 21 ouvert à toutes et à tous. Ce sont leurs propositions, débattues avec les services de la Ville et les élus, qui composent ce plan d'actions - et c'est aussi pourquoi nous sommes particulièrement fiers de vous le présenter.

La Ville n'avait pas attendu pour commencer à « agir durable ». Mais avec cet Agenda 21 local, nous abordons aujourd'hui une nouvelle étape, nettement plus ambitieuse, pour faire de Melun une ville exemplaire : plus respectueuse de la Planète et de l'Homme ; mais également plus belle et plus agréable.



Ville de Melun – Décembre 2011

Ce document est imprimé sur du papier répondant aux labels FSC (certifie que le bois utilisé pour fabriquer le produit papeterier provient d'une forêt gérée durablement sur le plan environnemental, social et économique) et PEFC (certifie une gestion durable de la forêt).

Conception éditoriale et graphique, rédaction et réalisation : Etik-Press

Impression : Le Réveil de la Marne - Epernay - 51200

Marie-Hélène GRANGE
Adjointe au Maire en charge du Développement Durable

Gérard Millet
Maire de Melun



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pourquoi agir ?

POUR MIEUX VIVRE DANS NOTRE ENVIRONNEMENT

Le climat. Il change, c'est maintenant une certitude. Cette évolution du climat aura un impact sur notre vie quotidienne, notre agriculture, nos économies et les flux de population, dans le monde. Mais nous pouvons encore agir pour limiter l'ampleur du réchauffement climatique...

Les déchets. Notre société de consommations produit de plus en plus de déchets, sans que nous ayons trouvé la solution parfaite pour les recycler ou les valoriser. La Terre étant un espace fini : réduire le tonnage de nos poubelles est un objectif indispensable.

Les ressources naturelles. Qu'elles soient indispensables à notre vie, comme l'eau, ou nécessaires à nos systèmes économiques, comme le pétrole, les ressources naturelles risquent de s'épuiser. Il est donc vital de mieux les économiser – ne serait-ce que pour assurer, à minima, la pérennité de nos systèmes économiques.

La Nature. Jamais la Terre n'a connu une disparition aussi massive de ses espèces, en aussi peu de temps. Or la richesse de la biodiversité est indispensable à notre survie alimentaire, et à la beauté de notre Planète.

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Le lien social. Plus le nombre de terriens augmente et plus nos modèles de sociétés semblent se dissoudre dans l'individualisme. Nous sommes aujourd'hui plus de 7 milliards d'individus sur terre et le lien social de nos sociétés s'effiloche : le nombre de dépressions, qui a été multiplié par 7 au cours de ces 30 dernières années, en est une illustration frappante. Pourtant, ce n'est qu'ensemble que nous pourrons agir concrètement pour vivre autrement.

La pauvreté au Sud. Près d'un tiers de la population mondiale vit avec moins de 2 € par jour. Cette pauvreté explique déjà une explosion des flux migratoires – qui ont doublé ces dix dernières années. Un développement harmonieux de notre monde, qui respecte davantage l'environnement, doit forcément passer par un rééquilibrage de ces inégalités.

Les exclusions au Nord. L'écart de revenus entre les plus riches et les plus pauvres augmente, non seulement dans les pays en développement ; mais aussi dans nos pays riches. Or le nombre des « exclus du système » risque d'augmenter sensiblement ces prochaines années, et de fragiliser encore plus notre modèle social.

INTERVIEW



HENRI MELLIER,
Directeur Général des Services et
VIRGINIE FERRER-PÉLISSIER,
Directrice du développement durable :

« Le programme d'actions que vient d'adopter la Ville est un plan très concret, qui engagera dès à présent

notre action pour plusieurs années et nous sommes très fiers de le présenter aux Melunais. D'abord, parce-que c'est un travail innovant par la façon dont il a été conduit : ce sont des citoyens qui se sont mobilisés, en partenariat avec les élus, les services et les partenaires de la Ville pour co-écrire ensemble le projet de l'Agenda 21 local de Melun. Il est innovant sur le fond : parce qu'il s'agit de développement durable, et que ce programme est le fruit d'un travail transversal et global. Il reste, bien sûr, à le mettre en place. Mais l'ensemble des services de la Ville a, aujourd'hui, la volonté d'agir pour aller plus loin que ce qui a déjà été engagé.

Il s'agit d'une priorité choisie pour répondre aux enjeux planétaires et locaux auxquels nous sommes confrontés mais aussi pour améliorer continuellement la qualité des services offerts aux Melunais, à laquelle nous sommes très attachés. »

POURQUOI, COMMENT ?

Au-delà de l'environnement

Pour faire face à l'ensemble des enjeux planétaires, le développement durable va au-delà de l'écologie, et du simple respect de la Nature. Il serait en effet illusoire de séparer les problèmes, illusoire de penser qu'on peut agir, à long terme, pour préserver notre Planète, sans revoir nos modes de production et de consommation. Comme il est vain de croire que l'on peut viser un futur harmonieux au niveau local et mondial, sans donner à chacun les moyens d'un autre développement. Le développement durable suppose donc d'agir sur trois axes, en même temps, et de mieux respecter l'environnement, en favorisant un autre développement économique et en renforçant les solidarités. C'est ce qu'on appelle « les trois piliers » du développement durable : « l'environnement, l'économique et le social ».

UN ÉCO-QUARTIER EXEMPLAIRE



La ville prépare l'aménagement d'un futur éco-quartier exemplaire plaine de Montaigu. À la croisée du monde rural et urbain, il sera dessiné pour préserver les continuités écologiques, les arbres, développer la biodiversité et gérer les eaux de

pluie de façon alternative. Dans ce véritable écrin de verdure, 249 775 m² d'espaces verts seront recréés et l'imperméabilisation des sols réduite. Il sera directement relié aux autres zones urbaines par les transports en commun et par un maillage de circulations douces. L'habitat, organisé autour d'espaces de rencontre et de convivialité, sera composé en îlots ouverts en « U » sur le parc, orienté de façon à bénéficier au mieux de l'éclairage et de la chaleur solaire. Il sera, enfin, exemplaire en termes d'économie d'énergie, à la fois par son isolation, son orientation et par l'intégration des nouvelles énergies, dans son mode de chauffage et d'éclairage.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
tout le monde en parle,

NOUS, ON BOUGE

AVEC VOUS!

VENEZ PARTICIPER AU LANCEMENT DE L'AGENDA 21.
Jeudi 18 novembre 20h, au cinéma Les Variétés

Parce que **ça est AVEC VOUS** que nous définirons le programme de la Ville...
Parce que cela va être une aventure pionnière : ce jour là, **INSCRIVEZ-VOUS !**

MELUN lance un grand programme pour votre qualité de vie, POUR L'HOMME ET POUR LA PLANÈTE

Penser global, agir local

Le concept, défini en 1987 dans un rapport de Mme Brundtland aux Nations unies « Notre avenir commun », a été précisé en 1992, au Sommet de la Terre de Rio. Deux méthodes ont ainsi été définies : la transversalité et la participation.

Pour être efficace, un programme de développement durable doit aborder les problèmes dans leur complexité, et intervenir tout à la fois sous l'angle environnemental, social et économique (**principe de transversalité**). Pour mobiliser l'ensemble des acteurs, et impliquer les citoyens dans une démarche globale, un programme de développement durable suppose d'être « co-construit » avec tous (**principe de participation**).

L'Agenda 21

Le développement durable, enfin, repose sur un principe fondamental : agir au plus près du terrain, dans chaque ville, dans chaque territoire. Concrètement, cela suppose de mettre en place, localement, un « Agenda 21 » (21, pour 21^e siècle) : un programme de développement durable global, élaboré avec les citoyens et répondant tout autant aux enjeux locaux qu'aux problématiques mondiales.

A l'heure actuelle, cette démarche reste toutefois pionnière : fin 2011, sur les 36 800 communes françaises, seules 750 avaient déjà engagé une telle démarche.



1
engagement
participatif

192
pages

DÉMARCHE ET ÉLABORATION

1
stratégie

Avant même le lancement de son Agenda 21, la Ville avait déjà invité les Melunais, en octobre 2009, à un grand Forum ouvert (O.S.T.). Cet événement, organisé sur une journée, a permis de faire émerger des premières propositions citoyennes, pour dessiner notre ville à long terme. Plusieurs de ces propositions sont venues enrichir par la suite le programme Agenda 21. A l'occasion du lancement de son Agenda 21, la Ville a formalisé sa démarche participative avec la création d'un Forum 21. Ouverte à tous, cette structure a véritablement été le moteur de la démarche Agenda 21.

La Ville s'est faite accompagner dans sa démarche, par un cabinet indépendant, ETIK-PRESSE. Celui-ci a d'abord réalisé un diagnostic expert. Ce document de 192 pages a établi une première synthèse des forces, des faiblesses et des enjeux du territoire au regard du développement durable. Cet état des lieux a ensuite été partagé avec les membres du Forum 21, au cours de 5 ateliers de concertation.

Les principes de la démarche

1. Mobilisation. La Mairie a mobilisé ses élus et ses services, pour les former et les engager dans des pratiques plus respectueuses de l'Homme et de l'environnement.

2. Évaluation. Un état des lieux du territoire a été réalisé, pour mieux déterminer les actions à mener et les orientations stratégiques à se fixer, au regard du développement durable.

3. Sensibilisation. La Mairie a mobilisé les Melunais au développement durable par des actions de communication.

4. Participation. Principe clef : l'Agenda 21 de Melun a été réalisé pour les habitants, avec des habitants réunis au sein d'une structure participative ouverte à tous : le Forum 21.

Sur la base des enjeux identifiés par le diagnostic partagé, la Ville a défini une stratégie de développement durable, organisant déjà les grandes lignes de force de son futur programme d'action. Dans cette vision, le développement durable est crucial : il doit contribuer à faire de Melun une Ville à la croisée des modernités, sachant respecter et marier la Nature et l'Homme. Il doit, du même coup, améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire, afin de relancer un dynamisme démographique, économique et sociologique, porteur d'une cohésion sociale renforcée.



1
n° spécial
Melun Mag

Pour associer le plus efficacement possible les Melunais à sa démarche, la Ville a consacré un numéro spécial de Melun Magazine au développement durable et à l'Agenda 21. Les 20 pages de cette publication invitaient les Melunais à mieux connaître leur territoire et à s'engager avec la Ville, pour « co-construire » l'avenir de Melun.

La naissance du programme

Il aura fallu près de quinze mois pour élaborer l'Agenda 21. Les citoyens réunis au sein du Forum 21 se sont d'abord appropriés l'état des lieux de la Ville puis ont défini ensemble, avec les élus et les services, les actions et les mesures constituant le programme Agenda 21.

LES DATES CLÉS

SEPTEMBRE – OCTOBRE 2010. Mobilisation des élus, des responsables de services de la Mairie et des agents volontaires, par des séminaires présentant les enjeux du développement durable à Melun.

OCTOBRE 2010. Finalisation de l'état des lieux du territoire au regard du Développement durable.

NOVEMBRE 2010. Campagne de sensibilisation « grand public ».

18 NOVEMBRE 2010. Grande réunion publique de lancement de la participation, ouverture officielle du Forum 21 et présentation des grandes lignes de l'état des lieux.

DÉCEMBRE 2010. Partage de l'état des lieux au sein de 5 ateliers thématiques.

MARS – JUIN 2011. Travail du Forum 21 pour élaborer le programme Agenda 21.

24 NOVEMBRE 2011. Adoption du programme en Conseil municipal.

JANVIER 2012. Rédaction du programme opérationnel

16
ateliers

Au sein d'un Forum 21 ouvert à tous, plus de 100 citoyens volontaires ont travaillé sur 16 ateliers thématiques, à définir le programme d'actions de l'Agenda 21. Celui-ci dessine les grandes lignes de l'avenir du territoire Melunais au regard du développement durable.

310
propositions

Les Melunais participant au FORUM 21 ont formulé 310 propositions de mesures concrètes. Celles-ci ont été soumises aux services municipaux et aux élus, qui en ont étudié la faisabilité technique, légale et financière. Lorsqu'une proposition n'a pu être retenue, la Ville a motivé son choix devant les membres du Forum 21, et en a débattu avec eux.

50
actions

L'ensemble des propositions citoyennes, retenues par la Ville, a ensuite été hiérarchisé et mis en cohérence. Ce programme, adopté en Conseil municipal le 24 novembre 2011, comporte 50 actions fortes, regroupées autour de 5 axes et déclinées en 230 mesures concrètes.





RESPECTER LA NATURE

axe
1

Protéger la biodiversité et économiser les ressources naturelles, pour un cadre de vie plus agréable.

Préserver la nature est une absolue nécessité, à long terme : pour notre alimentation et notre survie. Mais c'est aussi un impératif, si nous voulons maintenir notre patrimoine naturel. La proximité des forêts de Bréviande et de Fontainebleau, les parcs et jardins publics, la présence de la Seine et de l'Almont sont autant de richesses melunaises, qui appellent des engagements forts. La Ville avait déjà signé, en 2009, la Charte régionale de la biodiversité et la Charte d'Aqui'Brie. Avec son Agenda 21, elle souhaite, aujourd'hui, aller plus loin – et notamment, restaurer les continuités écologiques sur son territoire, par un “aménagement durable” ; valoriser les espaces verts existants ; faire revivre l'Almont ; étendre les jardins familiaux et réduire les consommations d'eau du territoire... Afin d'agir tout à la fois pour la planète et pour notre qualité de vie.

157,3 ha

C'est la superficie des espaces naturels de Melun, soit près d'un cinquième du territoire de la commune. Composés pour partie de surfaces agricoles, ils sont essentiellement situés au nord de la commune, au niveau de la Plaine de Montaigu.

Les actions

1. Mieux connaître la richesse naturelle du territoire pour mieux la préserver.

La biodiversité est généralement aussi riche... que méconnue. Tout engagement en faveur des richesses de la faune et de la flore locales doit donc passer, en premier lieu, par une meilleure connaissance de ces atouts, la mise en place d'une Charte de l'arbre en ville et la poursuite des efforts engagés par le Service des espaces verts de la Ville.

2. Sensibiliser les habitants à la biodiversité de leur ville

La Ville entend agir avec ses habitants pour mieux respecter la Nature. Elle prévoit pour cela de mieux les informer, notamment par l'édition d'un livret regroupant les actions menées en ce sens, sur le territoire; par la mise en place de signalétiques nouvelles, dans les parcs et jardins; et par une sensibilisation des jeunes et des propriétaires de jardins privés.

3. Permettre aux Melunais de s'approprier la nature en ville

Objectif : permettre aux habitants d'entrer en contact actif avec la Nature, par la création de jardins familiaux, de jardins partagés et d'espaces pédagogiques (ex. aux serres municipales, dans les jardins familiaux des Carmes, dans les écoles); et faire de ces espaces des lieux de rencontre conviviaux et intergénérationnels.

concrètement



◀ Lancer un inventaire de la biodiversité sur son territoire, auquel tous les habitants pourront participer.



▲ Faire participer les enfants des écoles et des centres de loisirs aux plantations, dans les espaces verts et les parcs.



◀ Préserver et étendre les jardins partagés et les jardins familiaux. Former les bénéficiaires de ces espaces aux pratiques d'un jardinage "durable" et passer avec eux une convention de gestion environnementale.

Renforcer les efforts déjà engagés pour une gestion plus "naturelle" des espaces verts (notamment : fauche tardive, réduction des phytosanitaires...) ▼





LA VILLE
S'ENGAGE
NOTAMMENT À

Les actions

4. Améliorer l'accès et l'attractivité des parcs et jardins

La diversité des espaces verts est un des atouts de la ville, qui doit être mieux valorisé. Le programme Agenda 21 prévoit donc 7 moyens d'actions concrets, pour rendre leur visite plus aisée, et leur usage plus plaisant.

5. Veiller au respect et à la propreté des espaces verts

Le charme des jardins publics relève autant de la responsabilité collective qu'individuelle. La Ville entend renforcer la communication à l'attention des propriétaires de chiens et leur imposer par arrêté de ramasser les déjections de leur animal. L'empiètement du stationnement auto sur les espaces verts fera l'objet d'une surveillance accrue, tandis que les opérations bénévoles de ramassage des déchets seront développées.

6. Adapter l'urbanisme, pour favoriser la biodiversité

Le futur éco-quartier de la Plaine de Montaigu redessinera une trame de continuité écologique, cruciale pour le territoire. Par ailleurs, des continuités d'arbres d'alignement, du reboisement, des formes architecturales et des matériaux de construction plus respectueux de la Nature, ainsi que la réduction des surfaces imperméabilisées... favoriseront la création d'un paysage de ville-nature.

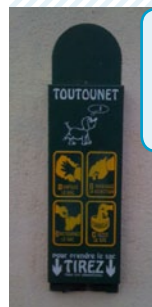
7. Redonner vie à l'Almont, dans le cadre d'une vision globale des continuités biologiques du territoire.

L'Almont souffre d'une pollution réelle, notamment due aux activités agricoles en amont de Melun. Or c'est un axe de biodiversité essentiel. La Ville souhaite donc tenter d'amorcer une action intercommunale pour réduire cette pollution, éliminer les boues accumulées à son embouchure avec la Seine et mobiliser les riverains, pour mieux entretenir ce cours d'eau.

concrètement



◀ Proposer un circuit de découverte des espaces verts, sous forme d'un parcours "Nature, Urbanité et Spectacles".



◀ Relancer une campagne de sensibilisation à destination des propriétaires de chiens, pour renforcer la propreté urbaine.

limiter autant que possible l'impact des nouveaux aménagements sur les milieux naturels, et préserver des continuités biologiques, en particulier sur la plaine de Montaigu. ▼



◀ Favoriser des revêtements de voirie plus perméables dans les espaces moins passants.



◀ Inscrire la trame bleue et verte, et la continuité biologique le long de l'Almont, comme l'un des enjeux essentiels d'aménagement de la Ville.

Les actions

concrètement

8. Préserver les cours d'eau et les nappes des rejets polluants

Les cours d'eau et les nappes sont des milieux particulièrement fragilisés en Seine-et-Marne. Pour réduire son impact environnemental, la Ville en partenariat avec la communauté d'agglomération s'engage à renforcer le contrôle du raccordement des particuliers aux égouts, vérifier la conformité des exutoires des eaux pluviales des parkings et réduire la teneur en chlore de la piscine.

9. Réduire les pertes en eau potable

Melun se veut exemplaire en la matière. La Ville s'engage à économiser cette ressource précieuse à travers diverses solutions, et notamment à travailler avec les bailleurs sociaux pour les inciter à installer dans les logements collectifs des compteurs d'eau individuels, permettant aux locataires de mieux gérer leurs consommations.

10. Sensibiliser les Melunais à une bonne gestion de l'eau

Les eaux de pluie présentent un double enjeu au regard du développement durable. Celles-ci, en drainant hydrocarbures et plastiques, polluent fleuves et rivières. Mais elles forment aussi une réserve d'eau renouvelable, utilisable après traitement. Cuves de récupération, toitures végétalisées, campagne de communication sur les économies d'eau... Melun envisage diverses possibilités d'actions dans ce domaine.

Déjà

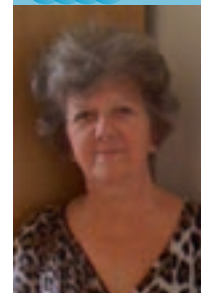
La Ville a diminué sa consommation d'eau potable de 13,6%, entre 2007 et 2009, passant de 109 097 m³ à 94 230m². La municipalité privilégie en particulier l'installation de cuves de récupération des eaux pluviales, dans ses nouvelles constructions (notamment celle du nouveau Conservatoire de Musique et de Danse).



◀ Privilégier l'installation d'équipements permettant d'économiser l'eau, dans les bâtiments publics.

Favoriser, dans le Plan Local d'Urbanisme, l'aménagement de systèmes de récupération de l'eau de pluie dans les nouvelles constructions, et proposer aux habitants des cuves de stockage à prix réduit.

TÉMOIGNAGE



Tania – Melunaise - Membre du forum 21 : Je suis Melunaise d'adoption, j'aime ma ville et j'ai envie qu'il y fasse bon vivre, c'est donc tout naturellement que je me suis inscrite aux ateliers de l'Agenda 21. J'ai apprécié que les habitants puissent s'exprimer, et je pense qu'ils n'ont pas suffisamment saisi la chance de le faire. J'espère avoir contribué à l'élaboration du programme, même si je sais que les décideurs ne pourront pas toujours tenir compte de nos souhaits. Ayant travaillé à Melun, cela était important aussi pour moi de pouvoir échanger sur nos différentes activités avec d'autres commerçants et d'envisager des solutions qui permettront d'avoir un commerce plus attractif.



AGIR CONTRE L'EFFET DE SERRE

axe
2

Lutter contre le réchauffement climatique et pour une meilleure qualité de vie, par l'amélioration des transports et de l'habitat

Le réchauffement climatique est aujourd'hui inéluctable. Mais son ampleur variera considérablement, selon les efforts que nous voudrons faire. D'ici à 2100, la température du globe progressera « seulement » de 2°C, si nous réduisons très fortement nos émissions de gaz à effet de serre. Ou elle augmentera de 6°C, si nous ne faisons rien. Ce dernier scénario est celui des catastrophes – celui des extrêmes climatiques, de la disparition de milliers d'espèces végétales et animales, et de déplacements de population massifs à l'échelle du globe.

Le chantier est immense. Mais il commence au niveau local. A Melun comme ailleurs, il nous faut repenser l'aménagement du territoire, les modes de déplacements, la facture énergétique du bâti, afin de lutter contre l'effet de serre tout en proposant une meilleure qualité de vie pour tous.

6mn

C'est la fréquence en heure de pointe du futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) reliant Melun à Sénart. Mis en service progressivement à partir de 2013, il va bénéficier sur une grande partie de son tracé de couloirs de circulation dédiés, garantissant la fluidité de sa desserte.

Les actions

11. Réduire les déplacements

Moins de déplacements, c'est moins de rejets de carbone dans l'atmosphère, mais aussi moins de stress. Afin d'éviter à ses habitants des transports inutiles, Melun entend rapprocher ses services des usagers, dématérialiser autant que possible les procédures administratives, créer des espaces de travail près de la gare...

12. Améliorer l'attractivité des transports en commun

La création prochaine d'un Bus à Haut Niveau de Service en site propre, en partenariat avec le STIF et le Conseil Général de Seine-et-Marne, favorisera son usage au détriment de la voiture, grâce à : une fréquence accrue (toutes les 6 minutes), un confort et une régularité renforcée. Tout comme un développement des liaisons inter-quartiers et une amélioration de la ligne H.

13. Favoriser l'intermodalité

Afin de créer des passerelles entre les différents modes de déplacements, et d'inciter les automobilistes à effectuer une partie de leur trajet en transports en commun, la Ville compte favoriser l'intermodalité voiture-bus-vélo-train.

14. Encourager les déplacements à vélo

En partenariat avec la Communauté d'agglomération, la Ville veut accroître et sécuriser les stationnements vélo, ouvrir de nouvelles liaisons cyclables – y compris par-dessus la Seine – et sensibiliser les Melunais à ce mode de déplacement doux.

concrètement



◀ Décentraliser les démarches administratives, de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture vers les annexes de la Mairie et dématérialiser les procédures (cartes d'identité et recensement militaire, ...)

Développer les liaisons de transports en commun, entre les quartiers (Schuman, Trois Horloges, Mézereaux et Almont). ▼



◀ Aménager des parkings-relais sur le trajet du futur Bus à Haut Niveau de Service, notamment sur le site du futur Pôle de Santé et au sud gare.



◀ Créer des pistes ou bandes cyclables clairement délimitées, des parkings sécurisés et des signalétiques facilitant la circulation à vélo, en ville.



LA VILLE
S'ENGAGE
NOTAMMENT À

Les actions

15. Faciliter les cheminements piétons

Pour encourager la marche à pied, moyen de déplacement « propre » par excellence, la Ville va sécuriser les trajets piétons, notamment en réduisant les vitesses autorisées pour les voitures.

16. Améliorer l'accès au centre ville et aux commerces

Désengorger le centre-ville de Melun, saturé par le trafic automobile, est une nécessité. La Ville s'engage donc à repenser la circulation sur la ville, à travailler sur de nouveaux aménagements de voirie et à faciliter l'accès aux commerces et administrations du centre.

17. Inciter à un partage responsable de la voirie

Ralentir la circulation, ce n'est pas seulement réduire les émissions carbone de la ville, c'est aussi favoriser un cadre de vie moins pollué, plus agréable, plus sûr. Les zones 30 de Melun existant vont être revalorisées et de nouvelles « zones de rencontre » vont être aménagées.

18. Agir pour un habitat plus durable

Le bâti est, après les transports, la 2^e source d'émission de gaz à effet de serre. En même temps qu'elle engage la construction d'un éco-quartier exemplaire dans la plaine de Montaignu, la Ville s'engage à mieux communiquer sur les aides existantes pour l'amélioration énergétique de l'habitat et à favoriser l'architecture durable, dans ses documents d'urbanisme.

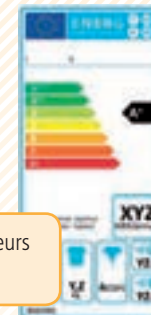
concrètement



▲ Réduire la vitesse automobile aux abords des écoles par des aménagements spécifiques.



◀ Etablir un nouveau plan de déplacement et de circulation dans le centre-ville.



Accompagner les propriétaires à faibles revenus, dans leurs demandes d'aides à l'amélioration de leur logement.



► Créer des « zones de rencontre » dans le centre ancien, afin de créer un itinéraire continu, partagé entre les différents usagers de la voirie.

Les actions

19. Diversifier et mieux gérer les sources d'énergie

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville souhaite développer les énergies renouvelables et notamment étendre son réseau de géothermie. Elle s'engage également à lancer un plan global de réduction de ses consommations énergétiques.

20. Sensibiliser le grand public aux économies d'énergie

La Ville s'engage de surcroît à impliquer les jeunes, en les associant à des opérations de réduction des gâchis énergétiques, en milieu scolaire ; mais aussi à sensibiliser les familles, par la constitution de groupes-tests et l'organisation de visites à domicile.

21. Accroître l'efficacité de l'éclairage nocturne

Afin de diminuer les consommations électriques de la Ville, mais aussi de lutter contre la « pollution lumineuse » gênante pour les résidents et la faune nocturne, l'Agenda 21 prévoit le lancement d'un « Plan lumière » et une campagne de sensibilisation des commerçants, afin d'inciter ces derniers à réduire l'intensité de leurs enseignes lumineuses la nuit.

Déjà

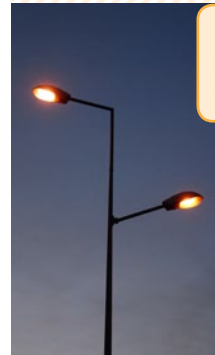
La Ville a élaboré, en partenariat avec l'ADEME, un « Plan local pour la réduction des gaz à effet de serre et le développement des énergies durables ». Dans ce cadre, plusieurs bâtiments ont été raccordés au réseau de chauffage par géothermie, comme la Maison de l'Enfance.

concrètement



▲ Etablir un plan pluriannuel d'économies d'énergie pour les bâtiments municipaux, avec des objectifs chiffrés de réduction des consommations.

▼ Mettre en place des projets de sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles. Etudier le reversement d'une partie des économies ainsi réalisées aux établissements scolaires, afin de financer des projets pédagogiques. Organiser un concours des « économies d'énergie » entre les établissements volontaires.



► Elaborer un « Plan lumière » pour optimiser l'éclairage public de la Ville.



TÉMOIGNAGE



Emilie - Melunaise - Membre du Forum 21 : J'ai participé aux ateliers pour être active sur mon territoire et pouvoir donner mon avis. J'ai particulièrement apprécié de pouvoir échanger avec les représentants de la Ville. Agir maintenant pour ne pas avoir de regrets plus tard. Participer à l'Agenda 21 de ma ville, pour mes enfants et tous ceux de leur âge pour leur laisser une terre acceptable et vivable. Mais je trouve qu'il manquait un peu de mixité. C'est sans doute difficile pour des personnes qui se sentent déjà exclues de venir participer à ce genre de Forum.



FAIRE VIVRE LA VILLE

**axe
3**

Pour mieux vivre ensemble, par le renforcement des cohésions sociales, générationnelles et territoriales

Animer les quartiers, créer des passerelles entre les habitants, les générations, les nationalités ; faire vivre les rues, les commerces, valoriser les monuments, veiller à la qualité du cadre de vie en limitant les pollutions sonores, assurer la sécurité de tous : tout cela s'inscrit dans une démarche de développement durable à l'échelle d'une ville. Et pourrait se résumer en trois mots : mieux vivre ensemble.

Le Forum 21 a mis en évidence les atouts de Melun : un patrimoine historique varié, un tissu associatif dense et un cadre de vie naturel, valorisé par la présence de cours d'eau. Mais les participants ont également souligné la nécessité de se libérer de la circulation motorisée, d'animer le centre-ville, de faire du fleuve un axe de nature et de vie ; et de développer encore les actions culturelles dans les Hauts de Melun.

11 000

C'est la moyenne constatée de visites annuelles à l'Office du Tourisme de Melun. En 2010, 1208 personnes ont suivi une visite guidée de la ville et le port de plaisance a vu accoster 300 bateaux.

Les actions

22. Faire de la Seine un axe de Nature et de vie

Le fleuve est un atout essentiel de la ville, à valoriser davantage. Pour cela, la Ville s'engage à transformer le local de l'écluse en guinguette, à engager un chantier solidaire de réhabilitation des berges, à installer des tables de pique-nique et à requalifier la place Praslin (création de commerces, de logements et d'un parking souterrain).

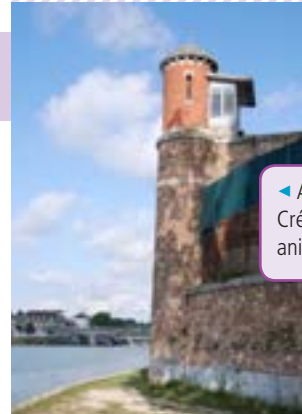
23. Valoriser la place Saint-Jean et le centre-ville

Melun affirme sa volonté de dynamiser son centre-ville, afin qu'il joue pleinement le rôle d'une polarité conviviale – notamment par de nouveaux aménagements piétons (bancs publics, jeux pour enfants...); par l'installation d'un manège attractif et la mise en place d'un système de livraisons douces.

24. Diminuer les trafics et le bruit dans la ville

Le trafic automobile génère, en ville, des nuisances et des pollutions bien réelles. La Ville s'engage donc à poursuivre son action, auprès de tous ses partenaires institutionnels, pour que soient mis en œuvre, au plus vite, de nouveaux axes routiers (voie de contournement de l'agglomération, ponts supplémentaires...); mais aussi pour améliorer autant que possible les revêtements de chaussée, afin de les rendre moins bruyants.

concrètement



◀ Associer les Melunais au projet de reconversion du site de la prison. Créer des activités propices au renforcement d'une centralité et d'une animation de cœur de ville.

▶ Investir les quais de Seine pendant la période estivale ; y organiser des activités sportives et culturelles, une brocante quai de la Courtille.



◀ Réaménager la Place St-Jean : favoriser les piétons et les cyclistes, redonner plus de place à la Nature, favoriser la création de lieux de rencontres et d'échanges, accessibles aux jeunes et aux étudiants.



◀ Etudier la possibilité d'interdire aux poids lourds la traversée de la ville le week-end et la nuit, notamment au niveau de l'Avenue Thiers.

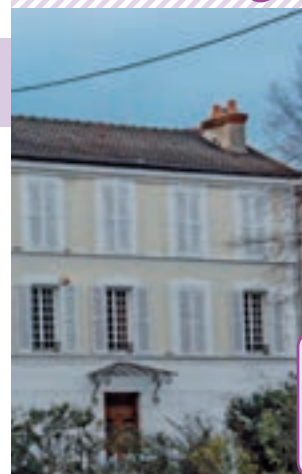


LA VILLE
S'ENGAGE
NOTAMMENT À

Les actions

25. Rendre la ville plus belle et plus propre

Le développement durable concerne, aussi, l'environnement urbain - le cadre et la qualité de vie. Réduire les « pollutions visuelles » (câbles aériens, panneaux publicitaires, poubelles...), lutter pour la propreté de nos rues et la beauté des façades sont autant d'actions inscrites dans le programme Agenda 21.



◀ Imposer un ravalement des façades du centre-ville tous les 10 ans (et cibler les bâtiments les plus emblématiques) ; favoriser une mutualisation des travaux, afin d'en réduire le coût pour les propriétaires.

26. Valoriser le patrimoine et développer les animations

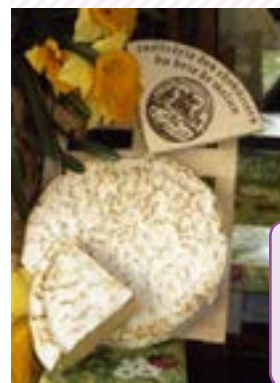
Pour mieux faire connaître son patrimoine, la Ville veut y développer de nouvelles animations, et mettre en place des circuits de découverte originaux, en associant des artistes à cette mise en valeur.



◀ Afin de valoriser le riche passé de Melun et de permettre aux Melunais de se réappropriier l'histoire de leur ville, créer une fête historique avec des spectacles de rue (théâtre, danse...).

27. Développer le tourisme

Melun possède un potentiel touristique fort à mieux exploiter. La Ville s'engage à le valoriser, en développant un meilleur accueil et une meilleure information de ses visiteurs – tout en mettant à l'honneur le patrimoine gastronomique local.



◀ Impulser la création d'un centre d'affinage, voire de production du brie, sur le territoire de Melun - Val de Seine.

concrètement

Déjà

Le Service d'Action Culturelle propose une quarantaine d'animations par an (théâtre, concert, humour...). Ces manifestations rencontrent un grand succès, et pas seulement auprès des Melunais. Sur les 15 610 spectateurs de la saison 2009-2010, 60 % résidaient hors de la commune.

Les actions

28. Valoriser les lieux de culture et de connaissance

La culture est un axe fondamental du développement personnel de chacun – donc, d'un développement durable et harmonieux de nos sociétés. La Ville lancera la rénovation de la Salle des Fêtes, la création d'une salle de spectacle aux normes HQE (Haute qualité Environnementale), facilitera l'accès à la médiathèque pour tous les publics...

29. Faire sortir l'art et la culture « hors les murs »

Pour parler à tous, la culture ne doit pas rester confinée dans des espaces dédiés. La Ville souhaite donc développer le Land Art dans les espaces verts, utiliser les grilles des parcs et de l'Hôtel de Ville pour des expositions photo, valoriser les cultures urbaines par la création d'un nouveau Festival...

30. Faciliter le lien social et le vivre ensemble

Créer des espaces de rencontres entre les quartiers, les générations, les cultures, c'est favoriser la cohésion sociale et la qualité de vie. Pour cela, le programme Agenda 21 s'appuie sur le sport, la culture les animations et l'économie, afin de créer de nouvelles occasions de « vivre ensemble ».

concrètement



◀ Permettre au nouveau Conservatoire de Musique et de Danse la pratique de diverses formes d'expression artistique et la mutualisation des structures éducatives, sur un site unique.

Accentuer les actions culturelles intergénérationnelles.



◀ Valoriser les différents quartiers - et leurs formes urbaines - en organisant un Festival international d'art urbain permettant une déambulation dans la ville et la découverte d'œuvres d'artistes locaux, nationaux et internationaux. Réaliser une exposition d'œuvres de graffeurs sur les berges de la Seine.

TÉMOIGNAGE



Camille – étudiante – Membre du Forum 21 : Cela me semble important pour une ville de savoir écouter ses habitants et de s'enrichir des divers points de vue, y compris les jeunes, pour fabriquer ensemble un cadre de vie sympa et une ville dans laquelle on a plaisir à venir et rester. Ces espaces de parole m'ont aussi permis de mieux connaître les projets de la ville.



ACCROÎTRE LES SOLIDARITÉS

axe 4 Notre développement ne sera jamais « durable » s'il ne donne pas, à chacun, les moyens de son propre développement.

Un nouveau modèle de croissance, plus harmonieux et plus viable, ne peut donc se mettre en place que s'il repose, aussi, sur un programme de cohésion sociale et de solidarité.

L'Agenda 21 de la Ville s'inscrit dans cette vision, et entend agir, d'abord, pour les plus démunis, les plus seuls et les plus fragiles. Ce programme veut notamment poursuivre et renforcer une politique déjà engagée en faveur des seniors et des familles, des personnes handicapées, des publics éloignés de l'emploi, des jeunes sans diplôme ; pour donner plus de cohérence et de visibilité aux dispositifs existants, mais aussi afin de mettre en place des efforts nouveaux. Car, nous le savons : nous n'inventerons un autre modèle, plus respectueux de la Planète, que si nous commençons par respecter l'Homme.

30

C'est le nombre de familles reçues quotidiennement à l'épicerie sociale Melisa. Créée il y a 10 ans dans les Hauts de Melun et installée dans des locaux fournis par la Ville, cette structure permet à des ménages en difficulté d'acheter des denrées à très bas prix



Les actions

31. Faciliter le maintien à domicile des séniors, et humaniser les structures d'hébergement

La Ville œuvre pour offrir aux personnes âgées un cadre de vie agréable, adapté à l'évolution des besoins et ouvert sur la commune. Dans le cadre de son Agenda 21, elle s'engage notamment à soutenir la création d'entreprises solidaires dans le domaine du 3ème âge et à regrouper, puis former, des bénévoles pouvant soutenir l'entourage familial.

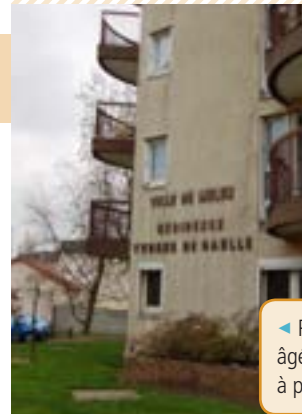
32. Lutter contre l'isolement des personnes fragiles (séniors, personnes handicapées)

Afin de lutter contre la solitude des personnes fragiles et de développer de nouvelles solidarités, la Ville souhaite promouvoir de nouvelles manifestations et de nouveaux réseaux d'entraide, tout en permettant à ces personnes d'être actrices, notamment au cours d'actions de sensibilisation en milieu scolaire.

33. Améliorer l'accessibilité des lieux privés et publics recevant du public

Melun s'engage à rendre la vie et la ville plus accessibles aux personnes à mobilité réduite, en sensibilisant tous les acteurs et en poursuivant ses aménagements de voirie, afin de rendre les déplacements plus faciles aux personnes handicapées, et par là-même, à l'ensemble des habitants.

concrètement



◀ Prendre en compte les besoins des personnes âgées dans les rénovations d'immeubles, de façon à préserver la mixité générationnelle.



◀ Mettre en place un programme de sensibilisation des gardiens d'immeubles, afin qu'ils servent de relais aux différentes initiatives lancées pour les personnes à mobilité réduite.



◀ Mettre en place un programme d'information en direction des commerçants et de l'ensemble des acteurs privés recevant du public, afin de rappeler les obligations en matière d'accessibilité et de proposer un éventail d'aides et de solutions possibles. Organiser une exposition sur le handicap et l'accessibilité.



LA VILLE
S'ENGAGE
NOTAMMENT À

Les actions

34. Développer une offre alternative pour répondre aux besoins d'accueil de la petite enfance

Pour faciliter l'activité des parents et assurer une garde satisfaisante des tout petits, la Ville favorisera le développement d'offres alternatives à l'accueil collectif, en valorisant le travail des assistantes maternelles et en créant un service en ligne de petites annonces entre particuliers, afin de dynamiser la garde partagée.

35. Inscrire l'accueil petite enfance dans les pratiques « durables »

Le programme Agenda 21 de la Ville veut sensibiliser les assistantes maternelles agréées au développement durable, que ce soit dans le choix des jouets, des aliments, de l'entretien ou en matière de recyclage.

36. Mettre en place une communication vivante, pour la jeunesse

Melun dispose d'un réseau d'aide dense en direction des jeunes, dont 5 Espaces Jeunes et 5 centres sociaux situés au nord de la commune, et un Bureau Information Jeunesse (BIJ). Cependant, l'Agenda 21 a mis en lumière la nécessité de mieux communiquer sur les projets culturels citoyens développés par – et pour – les jeunes.

concrètement



◀ En partenariat avec le Conseil Général, agir afin de valoriser le potentiel de travail des assistantes maternelles actuellement inactives dans les Hauts de Melun, et favoriser notamment la création et la promotion de micro-crèches ou / et de maison d'assistantes maternelles, en facilitant la recherche de locaux adaptés.



◀ Mettre en avant des jouets plus respectueux de l'environnement, notamment dans la liste des jouets recommandés aux enfants que la ville propose aux assistantes maternelles sous contrat.



◀ Afin de mieux communiquer sur les événements jeunesse se déroulant dans la ville, croiser les fichiers-contacts détenus par les services de la Ville (Jeunesse, Éducation, Culture, etc.) et développer pour ces publics des newsletters thématiques.

Les actions

37. Développer des espaces pour la jeunesse

La Ville veut étendre et améliorer les lieux dédiés à la jeunesse. Les cantines scolaires, notamment, vont faire l'objet d'un effort particulier, ainsi que les espaces de jeux dans la ville, et les Espaces Jeunesse.

38. Renforcer les cohérences et les synergies, en matière d'insertion sociale et d'accès aux droits

Les dispositifs en faveur de l'insertion, très nombreux, nécessitent une meilleure lisibilité des efforts engagés. La communication sur ces initiatives sera améliorée. Un pôle de services, localisé dans les Hauts de Melun et regroupant les structures d'accompagnement vers l'emploi, pourra également être étudié avec la Communauté d'Agglomération Melunaise.

Déjà

Ouverte en février 2010 à Melun, l'École de la Deuxième Chance a pour but de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de jeunes de 18 à 30 ans, sortis du système scolaire sans qualification. Les résultats obtenus sont très positifs : 68% des jeunes sortent de cette « Ecole », en ayant obtenu un emploi en CDD d'au moins 6 mois, une formation qualifiante ou un emploi en CDI.

39. Développer l'emploi sur le territoire

L'emploi est évidemment une question centrale d'un développement local « durable ». En partenariat avec la Communauté d'agglomération, la Ville souhaite donc multiplier ses efforts pour attirer de nouvelles activités économiques sur le territoire.

concrètement



◀ Développer la formation et les chantiers d'insertion à destination des jeunes, notamment dans le cadre d'activités d'entretien et de rénovation, ainsi que d'aide à la personne.

▲ Donner une thématique forte à chaque Espace Jeunes existant (musique, cinéma, photographie, etc.) ; et étudier la création d'un Espace Jeunes pour les secteurs Centre et Sud de Melun.

Travailler avec la Communauté d'agglomération pour créer des ambassadeurs du territoire chargés de promouvoir la ville auprès des grandes entreprises.



TÉMOIGNAGE



Joao Pedro - Melunais - Membre du forum 21 : Je me suis impliqué dans les ateliers Agenda 21 pour contribuer à changer l'image souvent négative de la ville. J'y ai rencontré des gens motivés, passionnés, qui ont une véritable énergie pour essayer de faire changer les choses et par la suite, j'ai co-créé avec une participante les « causeries de Melun ». Cela m'intéressait aussi de savoir comment la ville se projetait dans l'avenir et si cela serait bien de vivre à Melun dans quelques années. Même si je suis conscient que nous étions limités par le principe de réalité, j'ai beaucoup apprécié que la ville ouvre son programme à la concertation. C'est une première pierre pour imaginer Melun demain.



OPTER POUR UN ÉCO-DÉVELOPPEMENT

**axe
5**

**Pour une plus grande efficacité économique,
par des pratiques, des consommations
et une production responsables**

Face à un modèle économique productiviste, dont on constate aujourd'hui les conséquences sur le climat et l'environnement, il est urgent d'inventer de nouveaux modes d'éco-production et d'éco-consommation, favorisant des processus de fabrication et de distribution moins polluants, ainsi que des produits plus recyclables. Ceci suppose, notamment, de produire et consommer local pour éviter des transports inutiles, de rendre nos achats plus « solidaires », de réduire très fortement le gâchis des ressources naturelles et le recours aux énergies fossiles, de favoriser davantage les produits alimentaires bio, locaux et de saison... Et bien sûr, de réduire nos déchets, autant que possible.

La ville s'engage clairement, sur cet axe : afin de se positionner comme un acteur exemplaire et d'entraîner sur cette voie l'ensemble des autres acteurs socio-économiques du territoire.

22

Début 2011, le Smitom-Lombric a ouvert une Recyclerie dans la zone d'activités de Vaux-le-Pénil et en a confié la gestion à l'Association AIP Refon. Cette structure, qui permet de donner une seconde vie aux objets, emploie 22 personnes, dont 14 en Contrat à Durée Déterminée Insertion, et combine ainsi une action environnementale et une action sociale efficace.



Les actions

40. Renforcer un commerce de proximité intégrant le développement durable

Le commerce de proximité permet de réduire les déplacements automobiles, d'améliorer le cadre de vie urbain, et de renforcer le lien social et humain. La Ville veut donc favoriser ce secteur, notamment en facilitant l'accès à un centre-ville plus animé et valoriser les efforts faits en matière de développement durable par les différents acteurs économiques.

41. Soutenir les producteurs locaux, notamment via les AMAP

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne permet aux habitants de « s'abonner » à la production d'un maraîcher local afin de lui assurer des ventes garanties. Depuis sa création en 2009, la Ville soutient l'AMAP « Melun 4 Saisons ». La consommation de produits locaux est également favorisée lorsque cela est possible.

42. Réduire les quantités de déchets produits et collectés

En partenariat avec le SMITOM-LOMBRIC, la Ville s'engage notamment à organiser des actions pilotes de réduction des déchets auprès de foyers volontaires, des opérations de sensibilisation au suremballage - notamment auprès des commerçants - et à encourager à l'installation de composteurs collectifs en pied d'immeuble.

concrètement



◀ Diversifier les commerces du centre-ville, afin d'en augmenter l'attractivité, en utilisant notamment le droit de préemption de la ville sur les locaux disponibles.



◀ Développer les aliments issus de l'agriculture biologique et les produits locaux dans la restauration scolaire, le portage de repas à domicile et les manifestations publiques.



◀ En partenariat avec le SMITOM-LOMBRIC, inciter les commerçants (sédentaires et non sédentaires) à réduire leur distribution de sacs plastiques au profit de cabas ou de sacs biodégradables ou durables ; encourager les achats groupés.



LA VILLE
S'ENGAGE
NOTAMMENT À

Les actions

43. Faciliter le ramassage des déchets, notamment des encombrants

Melun et le SMITOM-LOMBRIC oeuvrent pour améliorer leurs systèmes de collecte, mieux informer sur les horaires de ramassage et sensibiliser les commerçants et les habitants au tri sélectif et au règlement en vigueur.

44. Mieux sensibiliser au tri sélectif

Trier est l'un des premiers gestes durables à la portée de tous, mais il demande une pédagogie récurrente. Le programme Agenda 21 prévoit notamment de créer des jeux et concours thématiques avec les professeurs des écoles, d'organiser des stages « J'apprends à trier », etc.

45. Donner une seconde vie aux déchets, et mieux les valoriser

Pour réduire les tonnages de déchets, et permettre une valorisation accrue de ces derniers, la Ville souhaite notamment promouvoir les actions de recyclage, inciter à la création d'un atelier de réparation d'appareils électroménagers et de vélos.

46. Restreindre le gaspillage des denrées alimentaires sur le territoire

Moins habituelle que celle des objets, la récupération de denrées alimentaires est possible, sous certaines conditions. Dans ce domaine, la Ville veut étudier toute possibilité de réduire les gâchis constatés.

concrètement



▲ Promouvoir la Recyclerie et l'association d'insertion AIP Refon, notamment sur le site Internet de la Ville.

◀ Étudier la possibilité de développer un système de ramassage à la demande des encombrants puis de valorisation de ces déchets en partenariat avec la Recyclerie de Vaux-le-Pénil.



◀ Informer les Melunais sur le devenir de leurs déchets et les astuces qui permettent de réduire les quantités collectées.



◀ Dans le cadre des contraintes légales et de la délégation de service public de restauration scolaire, étudier la possibilité de recycler les déchets organiques produits dans les cantines des écoles.

Les actions

Déjà

6 comités de quartiers et 6 comités consultatifs (Handicap, Séniors, Développement Durable, Commerce, Rénovation urbaine, Jeunesse et sports).
Des démarches innovantes de participation collective : le grand « Forum Ouvert » (ou OST – en octobre 2009) puis l'Agenda 21.

47. Réduire les consommations ressources de la municipalité

La Ville est déjà investie dans un Plan Papier, la valorisation de ses déchets, les économies d'eau, d'électricité... Elle souhaite aujourd'hui aller plus loin, et réduire l'ensemble de ses consommations-ressources, notamment énergétiques, dans son fonctionnement quotidien et lors des manifestations.

48. Optimiser les déplacements des agents municipaux

Déjà équipée de véhicules et de vélos électriques pour ses services, la Ville engage, dans le cadre de l'Agenda 21, une réflexion globale afin de permettre à ses personnels de circuler mieux, en polluant moins.

49. Faire de la ville un acteur économique plus responsable, dans ses achats et ses relations sociales

La Ville se doit d'agir comme un éco-acteur exemplaire, et entend aujourd'hui formaliser et globaliser sa démarche « d'achats durables ».

50. Mieux informer les citoyens, accroître la concertation

Pour améliorer encore la qualité des services offerts aux Melunais, la Ville s'est engagée dans une politique de participation citoyenne. Elle souhaite aujourd'hui renforcer encore cette démarche, dans tous les domaines ; notamment en instaurant le suivi du programme de l'Agenda 21 avec les habitants.

LA VILLE S'ENGAGE NOTAMMENT À



◀ Créer une charte de l'éco-manifestation, applicable aux manifestations organisées par les services ou les prestataires.

Mettre en place un Plan de déplacements d'administration (PDA).



▲ Dans le cadre des projets de renouvellement urbain, systématiser la concertation avec les habitants afin d'enrichir les opérations menées.

concrètement



▲ Adopter une Charte des achats durables de la Ville, systématisant l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans les marchés publics.



TÉMOIGNAGE



Yvonne - Association AMAP - Membre du Forum Agenda 21 : J'ai souhaité participer aux ateliers car je pensais être utile pour la ville et pour le territoire. La démarche participative m'a également séduite. A titre privé, je suis investie dans une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui permet de soutenir l'agriculture locale. Grâce aux actions de l'Agenda 21, j'espère que nous pourrions développer et promouvoir d'autres formes de soutien à une agriculture, plus respectueuse de la terre et des hommes.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU PROGRAMME AGENDA 21 DE MELUN À L'ADRESSE :

www.ville-melun.fr
RUBRIQUE "DÉVELOPPEMENT DURABLE"

